



**Préfecture de l'Hérault
Direction des relations avec les collectivités
locales
Bureau de l'environnement
34 place des Martyrs de la Résistance
34 062 MONTPELLIER Cedex 2**

Juvignac, le 10 mars 2023

Objet : SATURARGUES

Régularisation des activités annexes de LANGUEDOC ROUSSILLON ENROBES

A l'attention de Monsieur Le Préfet

Monsieur,

Je soussigné, Bertrand CALMETTES, agissant en qualité de Directeur Régional Eurovia Languedoc Roussillon de la société LANGUEDOC ROUSSILLON ENROBES, dont le siège social est situé à JUVIGNAC (34), route de Lodève - SIRET n° 393 464 888 00022, en application des articles L.512-7 et suivants du Code de l'Environnement, relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, **demande l'enregistrement** des activités annexes du site LANGUEDOC ROUSSILLON ENROBES, implanté sur la commune de Saturargues (34 400) et classé à enregistrement au titre des rubriques suivantes :

N° nomenclature	Libellé de la rubrique	Quantité
2521-1	Centrale d'enrobage à chaud au bitume de matériaux routiers (Capacité de production maximale : 250 t/h)	Enregistrement <i>(Initialement soumis à autorisation, désormais à enregistrement suite au changement de la nomenclature ICPE)</i>
2517-1	Stockage de granulats (Superficie : 17 120 m ²)	Enregistrement
2515-1	Broyeur / Concasseur (Puissance du crible pour la préparation des enrobés : 370 kW)	Enregistrement



A noter que le site sera également classé à déclaration sous la rubrique 4801-2 (dépôt de matières bitumineuses) et à déclaration sous contrôle sous la rubrique 4718-2-b (gaz inflammables liquéfiés).

Je réalise, suite à la présente demande, la téléprocédure de demande d'enregistrement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Gérant
Bertrand CALMETTES